Electrification des VLLD, le courant passe…

Après deux années d'instances, l'inter syndicale vous informe qu'une entente a enfin été établie avec la direction concernant le dossier des VLLD. Après plusieurs discussions et négociations, nous vous informons que des avancées significatives ont été réalisées.

Cette entente a été trouvée entre les élus du CSE et la direction pour la réalisation d'une étude d'impact sur les conditions de travail, la sécurité et le volet économique du projet.

Cette étude d'impact sera réalisée par un cabinet d'expertise agréé indépendant.

Le contenu de cette expertise se fera sur le périmètre :

- Véhicules de commerce et techniques. Hors véhicules de statut dits « VIP ».
- Véhicules électrifiés = véhicules électriques + véhicules hybrides rechargeables.

Et traitera des sujets suivants :

- Les risques routiers,
- Les conditions et l'organisation du travail,
- L'impact financier/économique pour les salariés.

Nous vous rappelons que l'ensemble des organisations syndicales ne sont pas contre ce projet d'électrification de la flotte VLLD. Nous sommes convaincus que cette étude d'impact nous rapproche de la résolution des différents points de désaccord.

Nous sommes sur la bonne voie pour aboutir à une solution positive à l'ensemble des parties dans l'objectif de décarbonation de l'entreprise.

Le dossier a été long à initier mais grâce aux collectes d'informations sur vos retours d'expériences, celles-ci nous ont permis de constituer et d'enrichir un dossier factuel qui a été porté à la direction. Nous continuons de recueillir vos expériences utilisateurs et vous en remercions par avance.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet et restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Ensemble, nous sommes plus forts et plus confiants !!